



## AVIS DE PROCÉDURE OUVERTE

### Travaux de réfection du chemin de l'Église, de la montée du Lac et du stationnement municipal 2026-04-28

La Municipalité de Sainte-Barbe demande des soumissions pour des travaux réfection du chemin de l'Église (4,50km), de la montée du Lac (300m) et du stationnement municipal.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, en s'adressant au Système Électronique d'Appels d'Offres (SÉAO) sur le site internet à l'adresse suivante : [www.seao.com](http://www.seao.com). Les documents ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du SÉAO. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis ou indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée dans une enveloppe cachetée portant la mention « **Municipalité de Sainte-Barbe – Travaux de réfection du chemin de l'Église, de la montée du Lac et du stationnement municipal – PO 2026-04-28** » et adressées au SERVICE DU GREFFE, Municipalité de Sainte-Barbe, 470 chemin de l'Église à Sainte-Barbe (Québec).

Toute soumission doit être déposée physiquement au Service du greffe de la municipalité de Sainte-Barbe, à l'adresse mentionnée précédemment, au plus tard à **10 h 00, le mardi 26 mai 2026**. Les soumissions seront ouvertes publiquement, au même lieu et au même jour, à compter de 10 h 01. L'heure officielle sera celle de l'horloge se trouvant au bureau de réception. Toute soumission reçue après la date ou l'heure indiquée sera refusée.

Pour obtenir tout renseignement relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit **obligatoirement communiquer par courriel** avec Joëlle Montpetit Directrice de l'urbanisme et des projets spéciaux à la municipalité de Sainte-Barbe, à l'adresse suivante: Adresse courriel : [j.montpetit@ste-barbe.com](mailto:j.montpetit@ste-barbe.com)

La municipalité de Sainte-Barbe s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation ni frais envers les soumissionnaires.

Sainte-Barbe, le 1<sup>er</sup> mai 2026.

Chantal Girouard,  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir signifié l'avis spécial ci-haut, en donnant une copie aux personnes ci-haut mentionnées ou en affichant une copie au domicile ou à son établissement d'entreprise, le 1<sup>er</sup> mai 2026 entre 8h00 et 22h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1<sup>er</sup> jour de mai 2026

Chantal Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière